

Compte-rendu assemblée générale du 13 janvier 2019

Ce dimanche, 56 adhérents ou futurs se sont retrouvés. Cafés et brioches étaient offerts aux cyclos. Les discussions allaient bon train! Les bons moments de la saison écoulée, les projets.

Le quorum atteint, le Président Alain Veysseyre remercie l'assemblée, adresse ses bons voeux, plein d'espoir et de promesses pour cette nouvelle année.

Allocution de Mr D. Grenet, responsable des sports à la ville de Riom. Il présente ses voeux à l'assemblée, réussite pour l'avenir du C.C.R., évoque l'organisation d'une semaine fédérale...?

Le Président présente le bilan de la saison 2018.

- Nombre de licenciés : 91 et un manque flagrant de féminines.
- Il évoque les sorties, les rallyes, et notre concentration 2018 à Artonne très bien fréquentée.
- Il reste des maillots et autres tenues en stock, une commande de tenues est possible, se faire connaître auprès du Président.
- La sortie annuelle est prévue le 7, 8 et 9 juin 2019. Elle se fera à Buis les Baronnies, Drôme provençale, au pied du mythique Mont-Ventoux.
- Un nouveau site internet est à l'étude.
- Il fait un appel aux bonnes volontés et annonce sa dernière année à la présidence du club.

Le Délégué Sécurité fait les recommandations utiles et nécessaires, sur la conduite à tenir au cours des déplacements. Une discipline est recommandée pour le bon déroulement de ceux-ci.

- Rappel sur la nécessité du port du casque.

Le Trésorier dresse le bilan financier, simple, mais précis. En léger déficit pour l'exercice 2018 (reste des tenues en stock), mais un bilan positif.

Bureau

Président : Veysseyre Alain.

Trésorier : VINSON Christian.

Secrétaire : LUQUET Sébastien.

Délégué Sécurité : COUTY Philippe.

Membres : Daniel PRADELLE et Richard TACHEIX.

Le pot de l'amitié et la dégustation de la galette clôturent cette assemblée.

Que 2019 vous apporte bonheur et santé, pour vous et vos familles. De belles sorties vélo, de l'amitié, du plaisir, tout au long de cette année.

Le bureau.

RAPPEL :

Les parcours seront toujours au nombre de trois.

- un parcours pour le groupe 1
- un parcours unique pour les groupes 2 et 3.

Chaque participant peut en fonction de ses capacités changer de groupe.

Les participants qui changent de groupe doivent respecter la cadence de leur nouveau groupe.

Cette règle est uniquement du bon sens et surtout du civisme.

Organisation de la sortie annuelle du club, les 7, 8 et 9 juin 2019.

Déplacement groupé, avec plusieurs voitures personnelles et camion pour le transport des vélos et matériels.

A ce jour, le nombre de participants au séjour est complet. Si il y a des désistements, les adhérents seront avisés.